

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le 25 juin 2024 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la Municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien au 75, route Saint-Gérard, à 17 h 15.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #1 - Normand Mercier
Siège #2 - Annick Patoine
Siège #3 - Line Fradette
Siège #4 - Simon Bissonnette
Siège #5 - Gaétan Labrecque
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant, à savoir :

- L'adoption du rapport financier 2023 de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.
- Période de questions portant exclusivement sur l'adoption du rapport financier 2023.

2024-06-24 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-06-25 3 - ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

ATTENDU QUE la présentation du rapport financier 2023 a été faite par M. Alain Boucher de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Mercier, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland et le rapport sur le taux global de taxation pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-06-26 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 17 h 18 .

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier